

ASSOCIATION NAITRE A SAFATA LES BERNIARDS 63440 BLOT L'EGLISE

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 9 MARS 2019 TENUE A SAINT PARDOUX (63440)

Suite à la démission du président en exercice de l'association Naître à Safata, M. Gérard Thonat, les travaux de l'assemblée générale sont ouverts par Alain Vitaux, trésorier, qui souhaite la bienvenue aux participants et les invite à désigner en leur sein un président et un secrétaire de séance.

Il fait appel aux candidatures éventuelles.

Sont désignés à l'unanimité : Alain Vitaux et Georgette Koenig respectivement président et secrétaire de séance.

Le président ouvre la séance en déclarant que notre association compte cette année 56 membres à jour de leur cotisation.

Il constate que 26 membres sont présents, il s'agit de :

Mmes et MM : Marinette Gaby, Bernadette Dumont, Françoise Chapuzet, Denise Falvard, Chantal Boiron, Odette et Claude Bourlon, Claudine Favodon, Bernard Fernand, Noélie et Gaby Beaulaton, Marie Martine Roumy, Sylvie et Albert Higounenc, Georgette et Jean Pierre Koenig, Jacqueline Schiettekatte, Camille et Gérard Thonat, Marie Jo Bayle, Marie Brosson, Dominique Charrier, Florence et Alain Vitaux, Sabine Woitkiewicz.

et que 13 membres sont représentés, il s'agit de

Mmes et M : Arlette Delhostal, Roxane Briffault, Denise Rang, Marie Françoise Raes, Patricia Delorme, Andrée Cavé, Anne Hanriot, Brigitte Matterinsky, Hélène Brégeon, Monique Mison, Patrick Jacquot, Blanche Lecoq, Marie Christine Forêt, Emmanuelle Vitaux.

Mme Marie Françoise Vallet était excusée.

L'assemblée peut donc valablement délibérer.

Le président de séance annonce également le renoncement de M. Gérard Thonat au poste de président pour raisons de santé et précise qu'un hommage lui sera rendu à l'issue des travaux de l'assemblée générale.

PREMIERE PARTIE

Rapport d'activités

A) Les actions d'Akamasoa

Sur un plan général, la lettre de Noël du Père Pedro met l'accent sur la pauvreté qui s'étend à tous les niveaux à Madagascar et l'engagement croissant d'Akamasoa en faveur des plus démunis.

Un plus grand nombre de personnes ont été accueillies en 2018 et davantage d'infrastructures ont été mises en place (101 maisons, deux écoles primaires, un lycée, des ponts et des barrages, un laboratoire d'analyses médicales, la canalisation d'un ruisseau, la réhabilitation d'un village, l'électrification en photovoltaïque de 260 maisons, la construction de poteaux électriques en béton armé, la confection de 1300 tables et bureaux et de 120 lits pour le centre d'accueil, un réservoir

d'eau, le reboisement de milliers d'arbres, 33600 consultations dans les dispensaires et un millier de personnes hospitalisées.

Par ailleurs, Akamasoa a dû faire face à une épidémie de rougeole qui a fait 10 victimes parmi les enfants, et sans doute aussi à l'épidémie récurrente de peste.

Les projets pour 2019 sont du même ordre (100 maisons, un lycée, électrification des villages, création d'une pépinière, construction de latrines et de trottoirs, etc.

Le Père Pedro a effectué en mai un voyage « recherche de fonds » en Europe (Ukraine, Italie et Vatican, France, Belgique).

Les élections présidentielles ont eu lieu en décembre et ont reconduit le président sortant, Andry Rajoelina. Mais les grands fléaux de Madagascar que sont la pauvreté, la corruption, le difficile accès à la santé, les maladies contagieuses (peste, rougeole, méningite) l'insécurité, le manque d'eau potable et le chômage demeurent.

Le Président informe l'assemblée du séjour de trois membres de l'association (Noélie et Gaby Beaulaton), en juillet à Tananarive et à Safata, et de Georgette Koenig en septembre.

Leur séjour leur a permis de constater l'action toujours aussi forte du Père Pedro en faveur des plus pauvres.

B) L'activité de Naître à Safata

Les activités de l'année 2018 ont été nombreuses

- celles ci ont été traditionnelles (vente de gâteaux par les enfants du catéchisme, ce qui permet de les sensibiliser à la pauvreté d'autres enfants, bol de riz à Aigueperse qui a réuni un grand nombre de personnes et a fait ancrer l'association dans la paroisse Saint Bénilde, brocante à La Moutade, repas malgache à Blot L'Eglise et qui constitue le point fort des rencontres et entraîne des recettes conséquentes, marchés de Noël.

- ou plus exceptionnelles : achat de matériel médical pour la maternité, achat d'étagères pour équiper le local où sont stockés les objets destinés à la brocante, concert à Saint Hilaire la Croix de la Chorale Domisol de Courpière, vente du buste du Père Pedro qui avait été réalisé par un artiste local, opération crayons de couleurs pour les enfants d'Akamasoa,

Par ailleurs un local de 30 m² nous a été proposé pour stocker les objets destinés à la brocante. Il a été aménagé par l'installation d'étagères. Reste à définir une équipe de volontaires pour le rangement et l'organisation des brocantes.

En revanche d'autres actions décidées lors de l'assemblée générale précédente sont restées sans suite notamment l'organisation d'un loto en passant par un organisme spécialisé et d'une randonnée pédestre à thème.

Tous sont cordialement remerciés de leur action et de leur soutien.

Rapport financier

Le président expose le bilan financier pour 2018 (ci-dessous) et fournit aux membres toutes les explications souhaitées, notamment le détail des postes de recettes et de dépenses.

	en euros	%
-		
Au 01/01/2018, le solde de l'exercice 2017 s'élevait à	5 263,37 €	
L'exercice 2018 a constaté les mouvements suivants		
Recettes	17 828,83 €	
Dépenses	13 704,67 €	

Le détail des recettes et des dépenses s'établit comme suit		
Recettes		
Dons	10 848,00 €	60,85%
Ventes d'artisanat, de livres et DVD	2 497,35 €	14,01%
Cotisations	565,00 €	3,17%
Manifestations	3 864,40 €	21,68%
intérêts sur livret A	54,08 €	0,30%
TOTAL	17 828,83 €	100%
Dépenses ou sorties		
Envoi de fonds à Akamasoa pour la maternité	11 030,00 €	80,48%
Achats denrées périssables	600,11 €	4,38%
Assurances	164,70 €	1,20%
plaquettes et photocopies	113,20 €	0,83%
affranchissement et frais de tenue de compte	134,80 €	0,98%
achat artisanat, livres et DVD	613,68 €	4,48%
manifestations et fournitures	1 048,18 €	7,65%
TOTAL	13 704,67 €	100%
Soldes de l'exercice		
solde CCP au 31/12/18	2 459,42 €	
solde livret A au 31/12/18	6 758,71 €	
solde caisse	117,27 €	
solde disponible au 31/12/2018	9 335,40 €	

Le rapport d'activités et le rapport financier, sont ensuite soumis au vote et sont approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés de l'assemblée générale.

Le président propose de reconduire le montant de la cotisation, soit 10 euros, pour l'année 2019 en précisant que le renouvellement des cotisations qui est restée inchangé depuis la création de l'association, est souvent l'occasion pour les membres de faire un don.

L'assemblée décide à l'unanimité de reconduite ce montant

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Suite à la démission du Président en exercice, et conformément à l'article 9 des statuts de l'association, le président de séance invite les membres de l'assemblée à procéder à l'élection d'un nouveau conseil d'administration de 6 à 10 membres qui seront appelés à désigner le nouveau bureau.

Il attire l'attention sur le fait que les bénévoles sortants commencent à prendre de l'âge et qu'il faudrait envisager le renouvellement des responsables. Noélie Beaulaton fait remarquer que les jeunes ont leurs propres domaines d'action et qu'il vaudrait mieux les inviter à prendre part à des projets qui leur correspondent.

Sont candidats au Conseil d'administration :

Georgette Koenig, Noélie Beaulaton, Bernard Fernand, Chantal Boiron, Sabine Woitkiewicz, Claudine Favodon, Florence et Alain Vitaux.

Tous sont élus à l'unanimité

Le président indique qu'à l'issue des travaux de l'assemblée générale, le Conseil d'administration se réunira pour élire son bureau.

DEUXIEME PARTIE : PROJETS 2019.

Le président indique que deux actions ont été réalisées depuis le début de l'année :

- une présentation de l'association aux membres de la paroisse d'Aigueperse le 12 février
- et le Bol de riz à Aigueperse le 6 mars dernier.

Les dates des autres activités programmées sont les suivantes :

- brocante de la Moutade : le dernier week-end de juillet (date à confirmer)
- et le repas de l'association le 12 octobre à Pouzol. (date également à confirmer)

D'autres idées d'activités sont proposées par les membres de l'assemblée :

Gaby Beaulaton propose un concert du Chœur d'Hommes en octobre ou novembre

Sabine Woitkiewicz propose d'organiser avec un de ses amis un goûter-cabaret un dimanche après-midi par exemple et probablement en hiver.

Bernard Fernand propose la participation de l'association aux marchés nocturnes de Châtel-Guyon et à la foire d'automne .

Dominique Charrier propose la réalisation de tricots pour les prématurés de Safata.

Sabine Woitkiewicz indique enfin que l'association Club loisirs de Chate Guyon est prête à nous remettre pour revente lors de nos marchés de Noël des petits objets en terre cuite réalisés par les participants à l'activité Poterie.

Enfin, Noélie souhaite que la recherche d'objets pour la brocante soit poursuivie (hormis vêtements, chaussures) et qu'une petite équipe soit constituée pour gérer quelques matériels de valeur à revendre sur internet et pour procéder au rangement du local où ces matériels sont entreposés.

Elle souhaite également que les membres puissent acquérir certains objets les intéressant.

Elle ajoute que l'association devrait solliciter des personnes extérieures qui réalisent des objets artistiques (tableaux, broderies, artisanat divers ...) afin qu'elles nous remettent leurs objets invendus.

Alain précise que la plaquette de l'association devrait être mise à jour et refaite. Ce petit travail de conception pourrait être demandé à une classe d'élèves tournée vers cette formation.

Cette assemblée générale se termine à 17H30 par un hommage au président sortant suivi d'un petit pot de l'amitié et par un petit compte rendu photographique du voyage effectué à Madagascar (Akamasoa et Safata) par Noélie et Gaby Beaulaton, en juillet 2018

le 9 mars 2019

Le président de séance
Alain vitaux

la secrétaire
Georgette Koenig